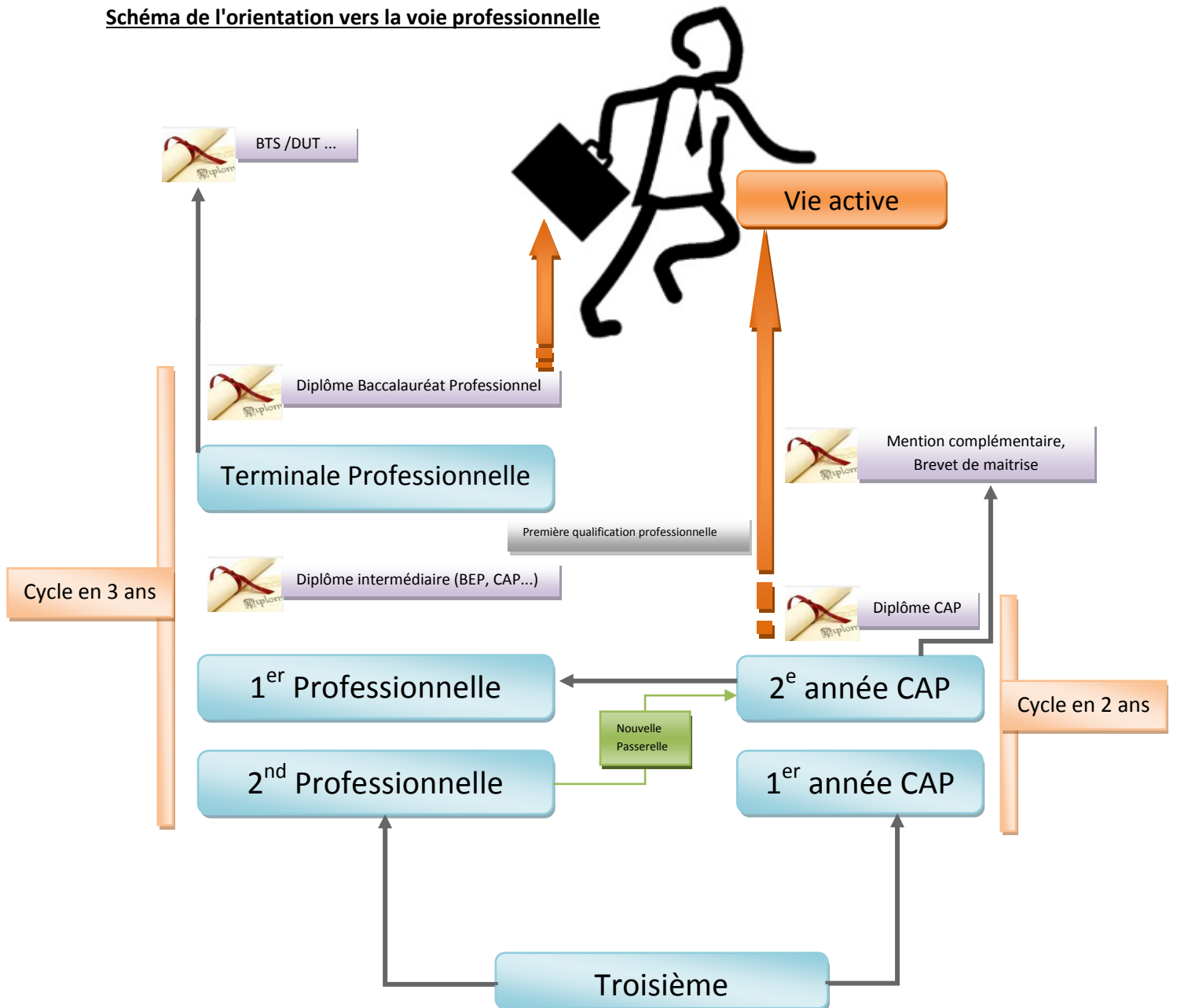


ORIENTATION

Après la troisième, un élève peut préparer:

- un **Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)** en 2 ans
- un **Baccalauréat Professionnel (Bac Pro)** en 3 ans. Le passage d'un autre diplôme est prévu pendant ce cursus: BEP et CAP plus rarement.

Schéma de l'orientation vers la voie professionnelle



La voie professionnelle permet d'acquérir des connaissances et des compétences dans un domaine professionnel.

Des périodes de formation en entreprise obligatoires renforcent la professionnalisation.